

AVIS
D'APPEL D'OFFRES GT2022-20

**SERVICE DE DÉNEIGEMENT ET
D'ÉPANDAGE 2022-2025 POUR LA VILLE DE
NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande des soumissions pour le déneigement et l'épandage d'abrasifs sur une période de 3 ans (saisons 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025), avec possibilité de renouvellement pour 1 année additionnelle (2025-2026), devant débuter aux premières conditions pré-hivernales ou hivernales 2022-2023.

Pour la saison hivernale 2022-2023 : 84,38 kilomètres de rues feront l'objet de déneigement et 33,45 kilomètres de rues feront l'objet d'épandage d'abrasifs.

Les personnes intéressées peuvent se procurer le document d'appel d'offres à compter du **jeudi 2 juin 2022** auprès du Service Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) à l'adresse www.seao.ca ou par téléphone au 1 866-669-7326 ou 514-856-6600. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

Les soumissions dûment remplies sur les formulaires fournis à cet effet doivent être déposées dans une enveloppe scellée portant la mention « **Service de déneigement et d'épandage 2022-2025 pour la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot** », ainsi que le nom et l'adresse du soumissionnaire. Les soumissions doivent inclure tous les documents demandés et être reçues au Service du Greffe à l'Hôtel de Ville, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec), J7V 8P4, **au plus tard à 10h30 le mardi 5 juillet 2022**, où elles seront ouvertes publiquement immédiatement après 10h30.

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. La Ville n'est pas responsable des frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation et présentation de leur soumission, ni de la distribution des documents par le SÉAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous les documents en vue du dépôt de leur soumission.

Le présent appel d'offres est régi par les accords ACCQO, AQNB et ALEC.

Pour toute information complémentaire concernant ce projet, veuillez communiquer par écrit avec Monsieur Alain Perreault, Planificateur des opérations aux travaux publics, à l'adresse courriel suivante : aperreault@ndip.org.

DONNÉ à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 2 juin 2022.

M^e Catherine Fortier-Pesant
Directrice des services juridiques et greffière

/sb
